

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'ACTIVITÉ ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE AU 4^{ème} TRIMESTRE 1998

La durée hebdomadaire collective moyenne du travail s'établit à 38,68 heures au quatrième trimestre 1998.

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) progresse de 0,3% au cours du quatrième trimestre 1998. Ceci porte son augmentation sur un an à 2,1%. Sur la même période, l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) a augmenté de 0,3% (1).

L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) progresse également de 0,3% au quatrième trimestre 1998, et de 1,8% sur un an.

La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet s'élève à 38,68 heures au quatrième trimestre 1998. Du fait du changement de questionnaire intervenu ce trimestre, elle n'est pas comparable aux résultats des trimestres précédents (2). La majorité de ces salariés (59,5 %) travaillent entre 39 et 40 heures par semaine, et 7,4 % 40 heures ou plus (tableau 1). A l'opposé, 1,8 % d'entre eux tra-

(1) - Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages, qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, elles, fonction de la progression de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers et de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation -hors tabac- pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (également 0,3 % de décembre 1997 à décembre 1998).

(2) - Le nouveau questionnaire recense l'ensemble des durées collectives coexistant au sein d'un même établissement, alors que l'ancienne enquête ne recueillait que la durée principale.



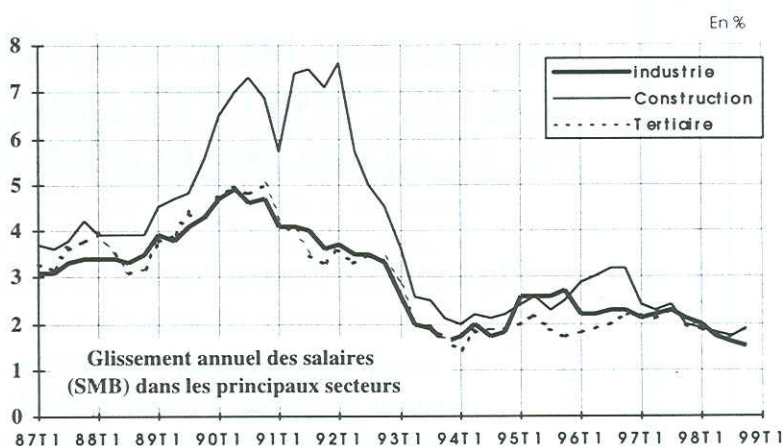
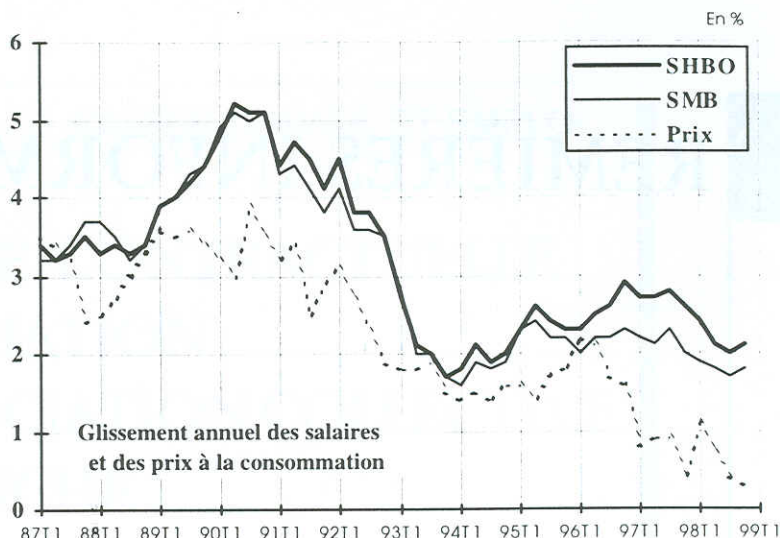
vailent moins de 35 heures par semaine et 4,5 % entre 35 et 36 heures (3).

Les durées hebdomadaires les plus élevées se situent dans la construction, le commerce, les transports et les services aux particuliers (hôtellerie et restaurants) : dans ces secteurs, 80 à 90 % des salariés travaillent plus de 39 heures par semaine. A l'inverse, la durée est la plus basse dans les secteurs de l'énergie, des activités financières et des industries de biens de consommation.

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) augmente de 0,3 % au cours du quatrième trimestre 1998. Un changement de période de référence dans la nouvelle enquête (décembre 1998/septembre 1998 au titre du 4^{ème} trimestre, contre janvier 1998/octobre 1997 un an auparavant), dont l'effet négatif est estimé à 0,1 point, biaise la comparaison avec les trimestres précédents. La progression du SHBO au 4^{ème} trimestre 1998 est donc du même ordre que l'année précédente (0,4 % en 1997) et légèrement en retrait par rapport à 1996 (0,6 %). L'évolution nulle des prix (hors tabac) entre septembre et décembre 1998 conduit à un gain de 0,3 point de pouvoir d'achat du SHBO. Sur les douze derniers mois, il a augmenté de 2,1 % (y compris effet décalage) alors que l'indice des prix (hors tabac) a crû de 0,3 %. Il en résulte un gain de pouvoir d'achat de 1,8 point.

Dans l'industrie, le rythme de croissance du SHBO, de 0,2% au total, est assez homogène par secteur. Il est compris entre 0,1% pour l'énergie et 0,3 % dans les industries automobiles et de biens d'équipement. Dans la construction, le SHBO a évolué comme l'année précédente à la même période, soit de 0,3%. Il a crû de façon plus con-

(3) - La répartition par tranche de durée fournie dans le tableau 1 était moins détaillée dans l'ancienne enquête.



trastée au sein du tertiaire : de 0,1 % dans les activités financières et les services aux entreprises, jusqu'à 0,6 % dans les transports.

L'indice du salaire mensuel de base (SMB), hors primes et heures supplémentaires, de l'ensemble des salariés a progressé de 0,3 % au cours du quatrième 1998 (0,3 point de pouvoir d'achat). Son augmentation est soutenue dans les transports et dans les services aux entreprises et aux particuliers. Le tertiaire employant davantage d'employés que les autres secteurs, cela conduit à une augmentation plus forte du SMB pour cette catégorie de salariés au niveau de l'ensemble des activités.

Sur un an, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a crû de 1,8 %, y compris l'effet du décalage de calendrier, ce qui correspond à une hausse de 1,5 point de pouvoir d'achat. Les ouvriers, employés et cadres ont bénéficié d'aug-

mentations plus fortes (respectivement 1,9 %, 1,8 % et 1,7 %) que les professions intermédiaires (1,3 %), ces dernières ayant rencontré une évolution moins favorable au cours du premier semestre 1998.

Qu'il s'agisse de l'évolution des salaires horaires ou de celle des salaires mensuels, les augmentations sont plus conséquentes dans les petites et moyennes entreprises (essentiellement celles de moins de cinquante salariés). Ce phénomène se constate aussi bien dans l'industrie que dans la construction ou le tertiaire : l'écart peut aller jusqu'à 0,3 point pour le SHBO dans le tertiaire, et 0,2 point pour le SMB de l'ensemble des salariés dans l'industrie.

Émilie QUÉMA,
Paul FRANCESCHI
(DARES).

L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les établissements de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture). Les résultats présentés sont établis à partir des 27 000 premiers questionnaires exploitables reçus au 24 mars 1999.

